

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2023**

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **29 novembre 2023**  
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **28**  
Nombre de pouvoirs : **1**

Le six décembre deux-mille-vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

**Étaient présents 28 membres du Conseil Municipal :**

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gille BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALLIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Sophie RIBEIRO ; Mme Tessa SAUBESTY ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

**Ont donné procuration 1 membre du Conseil Municipal :**

M. Pierrick CRONNIER à M. Yoann FIANCETTE.

**Secrétaire de séance :** Mme Maryse BADIA

**Numéro :** DL20231206-024

**Matière :** 3.5.4 - Domaine et patrimoine – actes de gestion du domaine public - autres

**Objet :** DENOMINATION DE VOIES : ROUTE DE VINTEJOLS, IMPASSE DU LAC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-21 ;

Vu la délimitation des voies proposées sur les plans du secteur annexé ;

Considérant la nécessité de doter d'adresses normalisées l'ensemble des riverains afin de faciliter les démarches auprès des services publics et les interventions des services (secours, réseaux, postaux, livraisons etc.) ;

Considérant le besoin de réaliser la dénomination et la numérotation du complexe touristique de Ponty ;

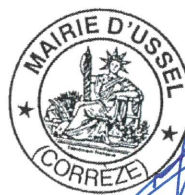
Vu l'installation récente du restaurant le Ponty ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :**

- **Dénommer l'emprise de la voie entre le hameau de Vintéjols à Chaveroche et la route la Grange du Bos : « Route de Vintejols » ;**
- **Dénommer l'emprise de la voie démarrant depuis la route de Vintéjols et desservant un ensemble d'équipements du complexe sportif autour du Lac de Ponty : « Impasse du Lac » ;**
- **autoriser Monsieur le Maire à entreprendre l'ensemble des démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

*Fait en Mairie d'Ussel, le 6 décembre 2023*

Accusé de réception en préfecture  
019-21 1927504-20231206-DL20231206-024-DE  
Date de télétransmission : 07/12/2023  
Date de réception préfecture : 07/12/2023  
Date de mise en ligne : 07/12/2023



Le Maire,  
Vice-Président du  
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE